

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 30

Artikel: A propos d'une fête d'anciens
Autor: Mayor, Louis / J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208826>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LO COUMACLLIET

Nous avons le plaisir d'offrir en primeur à nos lecteurs une pièce inédite de C.-C. Dénéréaz, le regretté patoisant. Les vers qui suivent furent dédiés à M. le conseiller fédéral Marc Ruchet, à la suite d'une visite que Dénéréaz fit aux Verneys sur Bex, où M. Ruchet avait l'habitude de passer ses vacances d'été.

Djan-Daniët.

Lo Coumaclliet.

Cognâtiè-vo lo Coumaclliet?
Na pas cé dão petit grellet,
Mâ ion de 'na tot autra sorta
Qu'a son nom marquâ su sa porta
Et qu'est ma fâi tant hiaut pertsi
Que se vo lo vollâi tsertsi,
Vo faut vo quetalâ ào diablio.
Amont on dérupe effroyablio;
Et se vo n'ai pas Djan-Davi'
Po vo menâ, ma fâi, tant pis!
Vo porriâ bin, dein l'escampetta,
Rebedoulâ dein la Crozetta,
Quand bin l'est pe soveint à set
Que lo cavot dão Coumaclliet.
Ma se vo fédé la grimpâie,
Yé faut, po s'esquivâ la châie,
Traiârâ sa veste, son gilet,
Et montâ tot balamenet
Sein quiet — cosse n'est pas 'na rise.—
Vo z'âi bintout vourta tsemise
Dépoureinta, moûva à tsavon,
Que s'alliettâ su lo cotson,
Que cein vo chetsé la gardietta
Et vo met la leinga ein papetta.
Kâ, n'ia pas! faut rudo scollia
Amont la Losse; et cein va gras
Ein traceint permi lè rocaillâ,
Lè dérupito, lè sapallâ,
Tant qu'âo fin coutset dâi Vernai
Qu'on dera qu'on va ein einfai.
Mâ découthâ 'na grossa pierra
Qu'est lè pliantâle dein la terra
Et que vo barré lo cheindâ,
Ecouéssi-vo po paôi passâ;
Adon on reprend son coradzo
Kâ l'est quei, dein dâi bis zherbadzo,
Qu'on liai su on bet dé tralet,
Drâi su 'na porta : « Au Coumaclliet ».
Tapâ! et s'on vo dit : eintradé!
N'est pas l'einfai que vo trovâdâ,
Mâ on bocon dão paradis
Yô vo pâodâ vo dessâti
Vo reposâ et vo reférâ
Et iò n'ia rein dè mî à férê
Quâ dè sé laissi gouverna
Pé clliau que vo z'ont de d'intrâ.
Du lè d'amont, fâ tant bio vairé
Que ma fâi vo mè pâode craitâ
On l'ai voudrài adi restâ
Po poâi guegni sein sè remoâ
Clliau ballâ et hiautâ montagnâ,
Cé bio pâys et clliau campagne,
Yô lo Rhoño seimblie on riban
Niâ ào fin bet dão lè Léman.
Et pi l'âi a quie 'na grachâosa
Tant bouna et tant pou orgollâosa
Qu'on sè cheint coumeint pè l'hotô;
On trait sa veste, s'on a tsaud,
On soô son tourdzon, on batollâ

Tot ein chetseint onna botollie
Dè Dézalâi ào dè Mâcon
Et ein rupeint on bon bocon;
Kâ lo patron est on bon diablio
Rein fier, pas ristou, amâbllo,
Qu'a adé lo tieu su la man,
Qu'on n'a tsi leu ni sâi ni fan.
Ma portant, y'a oquie a redère
Ao Coumaclliet, et lo va derè :
Se vo z'eintrâ dein lo plian-pi,
Tsouyi dè ne pas brelantsi
Ein martsent per su on pavadzo
Que ne sarai pas mau damadzo
Dè fère on boquenet pe plian,
Kâ dâi datâ dão teimps d'Adam,
Et lo niveau ne lâi est diéro
L'est tant grebolu, ào contréro,
Que s'on n'est pas quie ài zadiets,
On l'ai sè baillâ dâi bsets.
Et pi lâi a 'na tsemenâ
Yô on appliâ porrâi passâ
Que se clliou, quand fâ dè la phiodze
Pè on boreinelli que sé godzè
A l'air dão teimps, ào fin coutset,
Dessus lo tâi dão Coumaclliet.
Et pi, vâidâ-vo, cè plian-pi
Resseimblâ à 'na frêteri
Avoué lo bré po la tsâodaire
Et tot on moué d'autr's z'historiè :
L'audze à la couête, lè trâblâ
Qu'on mettâi lè cérâ bouâ;
Lo mécâneque que serrâvè
Lè tomâ qu'on lâi fabrèquâvè,
Lo grand clliou po lo débattâo,
Et tot découté, dein on créo,
La tsambla iò on écremâvè
Et iò lo bûro sè piutâvè.
Oreindräi, dein lo Coumaclliet,
Tsâodaire, présoura, caillet,
Ont décampâ. Lo laceladzo
A fâ la place à n'on breuvadzo
Que vint dão bord dè noutron lè
Et qu'a z'u einveintâ Noé.
Seillons, bagnolets, mîtré, bolliâ
Sont reimpliacé pè dâi botolliâ
Dè Dézalâi, dè St-Fourin,
Dè Lavaux et autre bon vin
Po lè z'amis qu'ont lo coradzo
Dè grimpâ dein cllâo hiauts paradzo,
Et qu'est offai dé tant bon tieu
Qu'on ne pâo que lâi fêre honneu.
On dzo dè sti an passâ
Que lâi su z'u mè promenâ
Lâi yé fâ tant galé voïadzo
Kâ lâi mè su bin tant pliézu,
Et pi on lâi a tant rizu
Que vo z'arâi faillu cein oûrè;
On lâi recâffâvè sein dzourâ.
C'étai vê on certain borné
Ein revêgeinent, dévai lo nê,
Yô sè faillu mettre à la chotta
Po bâirâ la derrâira gotta.
Lâi avâi permî lè farceu
Cé qu'on lai dit lo « diretteu
Dè noutrâ treimbléments dè terra ».
Sè falliu quie derè : à reverre;
Et ein traceint à pi dè tsau
Po retorna lo contr'avau,
Ye mè desé : Yâ dein lo mondo
Trâo de braga, vo z'ein repondô;
Mâ cllâo fierâu, cllâo flers bocon
Sont cahis mau vus dè tsacon.
Parlâ-mè dè cllâo dzeins amâblia

Que son por très-ti abordâbllo;
Francs coumeint l'oo. Por leu, respect!
Po cein, vive lo Coumaclliet!

G.-C. DÉNÉRÉAZ.

Souvenir d'une visite à M. le conseiller d'Etat Ruchet, à son chalet des Vernays, le 24 août 1894. C.-C. D.

Consolation. — Un mari venant de perdre sa femme se lamentait et, de désespoir, s'arrachait les cheveux. Il voulait mourir.

Un voisin cherchait à le calmer, disant :

— Ah ! mon cher, je vous plains d'autant plus sincèrement que j'ai passé par la même cruelle épreuve. Voyez-vous, vous allez être très malheureux, oh ! oui... jusqu'à ce que vous en ayez trouvé une autre.

A PROPOS D'UNE FÊTE D'ANCIENS

Nous avons reçu la lettre suivante :

« Grandvaux, 19 juillet 1912.
» Monsieur le rédacteur du *Conteur vaudois*,
Lausanne.

» Monsieur,

On me communique, aujourd'hui 19 juillet, le N° 28 du *Conteur vaudois*, dans lequel M. J. M. fait un récit de la Fête des Anciens Moyens tout en déplorant que les Anciens Collégiens ne se soient pas joints à leurs anciens camarades pour célébrer de vieux souvenirs. L'auteur affirme qu'on ne saurait donner de cette abstention des raisons avouables. C'est un bien gros mot et une accusation pour le moins hasardée.

» Quiconque se donne la peine de réfléchir comprendra facilement que l'absence des Anciens Collégiens s'explique par la force même des choses, c'est-à-dire par la différence essentielle de la composition de nos associations et de leur recrutement.

» Je ne crois pas me tromper en disant que la grande majorité des Anciens Moyens sont des commerçants et des industriels dont beaucoup sont établis à Lausanne. Cette association possède donc un fort noyau de membres groupés sur le lieu même de la fête. Nos membres à nous, dans leur immense majorité, ont embrassé des professions libérales, et, par ce fait même, sont dispersés un peu partout. On ne peut mettre tous les avocats, tous les médecins, tous les pasteurs, tous les professeurs dans le même endroit : ce serait plutôt fâcheux, et pour eux-mêmes et pour leurs clients.

» Ce qui caractérise notre association, c'est l'extrême dissémination, donc la difficulté énorme de réunir ses membres.

» Outre cela, chacun sait que les professions libérales permettent rarement à leurs titulaires de disposer de leur temps à l'avance. Un médecin ne peut jamais vous dire si, tel jour, ses patients lui permettront de partir, un avocat ne peut se dérober à une audience fixée par un juge, un pasteur ne peut renvoyer un enterrement. De sorte que, lorsque nous voulons nous rassembler, nous ne pouvons obtenir d'adhé-

sions anticipées, si ce n'est de la part de quelques Lausannois ou de gens retirés des affaires; et ces derniers sont plutôt rares. Voulez-vous un fait? L'année dernière, nous avions décidé d'organiser une « Fête du Bois » des anciens. Nous lancons circulaires et appels de tout genre... et nous recueillons une vingtaine de signatures! Que faire avec cela? Renoncer à nos projets. Et c'est la même raison qui nous a retenus, cette année-ci, de nous associer à nos camarades de l'autre école.

» Mais il y a plus; notre mode même de recrutement met notre association dans des conditions difficiles lorsqu'il s'agit de célébrer une fête. Nous recevons notre gros appoint de nouveaux membres à leur sortie du collège, c'est-à-dire à 16 ans. La plupart de nos recrues continuent leurs études au gymnase. Pendant ce temps, leurs parents ne sont pas toujours disposés à leur permettre des fêtes qui coûtent et qui les distraient de leurs études. Puis ils deviennent étudiants et un bon nombre entrent dans des sociétés qui leur offrent assez de festivités pour qu'ils n'apprécient guère celles de nos associations.

» Ce n'est pas tout encore, cette jeunesse studieuse qui sort du collège et fréquente le gymnase classique ou l'Université, a ses examens en juillet, au moment de nos « fêtes du bois ». Comment voulez-vous qu'elle interrompe bâchot, propé, licence ou doctorat, pour venir au Bois? Quant à leurs professeurs, ils sont pris dans les mêmes engrangements.

» Dans l'ancienne Ecole industrielle (collège et gymnase scientifiques), les examens se font en avril, ce qui change la question, vous en conviendrez, car tout le personnel de cette école est libre en juillet. Et si le nombre de nos étudiants augmente, il est loin d'être, comme dans notre association, la très grande majorité des membres habitant Lausanne.

» Voilà quelques motifs parfaitement avouables, me semble-t-il, qui rendent fort difficile l'organisation d'une fête des Anciens Collégiens en juillet. Il en existe d'autres, tout aussi probants, mais je ne veux pas allonger trop.

» Croyez-moi, Monsieur le rédacteur, si les Anciens Collégiens n'ont pu s'associer aux Anciens Moyens pour commémorer les jours d'autrefois c'est que des exigences impérieuses se sont imposées à eux.

» J'aurais voulu dire cela à nos camarades de l'Ecole sœur, lors de leur fête. De graves circonstances de famille m'ont, hélas! empêché d'aller me réjouir avec eux. Mais, veuillez bien le dire à vos lecteurs, les sentiments des Anciens Collégiens à l'égard des Anciens Moyens sont encore, ce qu'ils ont toujours été, ceux d'une franche et fidèle camaraderie.

» Ce serait manquer à tous nos devoirs, patriotiques et autres, que de nous quereller pour des malentendus. A mon sens, nos deux associations ont pour but premier de réunir de temps en temps ceux que les occupations, les situations diverses, les partis, les sociétés de couleurs différentes, que la vie en un mot, divise, et de les ramener au temps où l'on mordait à la même pomme, où tous nous n'étions que des « copains ». — Pourquoi, avec ce but devant les yeux, nous éloignerions-nous de nos vieux « frères d'armes »? Ce que je puis certifier, en tout cas, à ces derniers, c'est que ce ne sont pas les sentiments des Anciens Collégiens qui pourraient troubler l'entente, mais bien plutôt les insinuations gratuites et, je veux le croire, incomplètes, que signe monsieur J. M.

» Agréez, Monsieur le rédacteur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

LOUIS MAYOR,
Président de l'Association des
Anciens Collégiens.

* * *

M. le président de l'Association des Anciens Collégiens s'est complètement mépris, oh ! mais

complètement, sur nos dispositions d'esprit lorsque nous avons écrit l'article qui a motivé sa lettre. Nous étions, né lui déplaît, en excellente humeur et n'avons nullement voulu insinuer, gratuitement ou non, quoi que ce soit.

Nous ne sommes, d'ailleurs, pas seul de notre avis, dans l'Association des Anciens Collégiens — car nous en faisons partie — et M. le président, lui-même, n'est peut-être pas si loin qu'il veut bien le dire, de penser que les arguments invoqués dans sa lettre ne sont pas les seuls qui jusqu'ici ont fait obstacle à une fête commune des Anciens Collégiens et des Anciens Moyens.

D'ailleurs, à les bien considérer, ces arguments ne sont pas tout à fait sans réplique. Voyons-les.

M. Mayor croit né pas se tromper en disant que la majorité des membres des Anciens Moyens sont des industriels et négociants habitant Lausanne. Nous ne savons jusqu'à quel point cela est exact. Nous croyons, au contraire, que cette association compte de nombreux adhérents — la majorité — dans le canton, en Suisse, et même à l'étranger.

M. Mayor dit aussi que les Anciens Collégiens ont, pour la plupart, embrassé des professions libérales, et que cela est une cause de leur grande dissémination. Il ne serait sans doute pas difficile de montrer que l'émigration est sensiblement plus forte dans les carrières commerciales et industrielles que dans les carrières libérales. Pasteurs, avocats, médecins ne passent guère les frontières du canton; tout au plus, les professeurs goûtent-ils le pain amer de l'exil. Or le canton n'est pas si grand qu'on ne puisse se rencontrer un jour, tous les trois ou cinq ans, par exemple, à la capitale, pour fraterniser avec de vieux camarades.

La fête que nous proposons n'est pas la seule à laquelle puissent être conviés les disciples des professions libérales; il en est bien d'autres, certes, auxquelles ils n'ont garde de manquer, s'arrangeant très bien à concilier les exigences de leurs devoirs professionnels avec leur plaisir. Nous ne croyons pas qu'un industriel ou un négociant puisse mieux qu'un avocat, qu'un médecin, qu'un pasteur ou qu'un professeur disposer à l'avance de son temps; il lui est même souvent moins aisés qu'à ces derniers de prendre des vacances.

La question des examens, qui ont lieu en avril au Collège scientifique et en juillet au Gymnase classique et à l'Université, ne nous paraît pas non plus devoir faire obstacle au regroupement des deux associations, un jour tous les trois ou cinq ans, pour célébrer en commun leur fête. Il n'y a qu'à fixer celle-ci à un autre moment.

L'Association des Anciens Moyens, tout aussi bien que celle des Anciens Collégiens, se recrute parmi les élèves sortant de l'école à 16 ans. Si les seconds continuent leurs études au Gymnase, les premiers entrent en apprentissage. Leur situation respective est donc sensiblement la même et les parents des uns comme des autres, s'ils veulent s'opposer à ce que leur fils quitte un jour les cours, le bureau ou l'atelier, pour assister à la fête des « anciens », ont d'égalles raisons de le faire.

Nous ne croyons donc pas qu'il faille tant faire état de prétextes différences dans la situation personnelle des membres des deux associations.

M. le président des Anciens Collégiens voudra bien nous pardonner, mais des arguments invoqués dans sa lettre un seul nous paraît être plus ou moins sans réplique. Reprenons la phrase de la lettre, elle est significative :

« Puis ils deviennent étudiants (les anciens collégiens) et un bon nombre entrent dans des sociétés qui leur offrent assez de festivités pour qu'ils n'apprécient guère celles de nos associations. »

Ce qui revient à ceci que les anciens collégiens n'éprouvent pas au même degré que les anciens moyens le désir de se retrouver, ne fût-ce qu'un jour, tous les trois ou cinq ans.

Est-ce à dire qu'il ne faille pas chercher, en dépit de l'insuccès des premières tentatives, à réaliser un vœu qui, nous en avons le sentiment, est celui de plusieurs, dans les deux associations. Les comités de celles-ci — c'est d'ailleurs leur désir réciproque, dit-on — devraient s'y employer plus activement, si possible. Ils n'ont pas encore, croyons-nous, l'excuse de la certitude d'une défaite. Et que tous ceux qui partagent aussi le désir d'une heureuse issue des négociations prêtent leur concours actif aux deux comités des Anciens Collégiens et des Anciens Moyens: la victoire est peut-être au bout de leurs efforts.

J. M.

Le comble de la distraction. — Etre célibataire, rentrer chez soi, frapper à la porte du logis solitaire et se retirer en disant : « Il n'y a personne ! »

Un sage.

Je jouis d'une paix profonde,
Et pour m'assurer le seul bien
Que l'on doit estimer au monde,
Tout ce que je n'ai pas, je le compte pour rien.

Une vérité. — On reconnaît ceux qui parlent trop au petit nombre de choses et au grand nombre de paroles qu'ils disent.

Les pieds sous la table.

Les ligues, certes, ne manquent pas; même la mesure semblait comble. Détrompez-vous! Une ligue cependant faisait défaut: celle des... devinez? Celle des... gourmands! Elle est fondée, maintenant. Et voici le menu de son premier banquet :

Hors-d'œuvre
Truites saumonées aux crevettes roses
Dodge de canard au Chambertin
Nouilles au beurre noisette
Agneau de Pauliac à la Bordelaise
Petits pois frais de Clamart
Poularde de France
Cœurs de romaine aux pommes d'amour
Asperges d'Argenteuil
Crème mouseline
Fraises Sarah-Bernhardt
Mignardises. Dessert.
Café, liqueurs.

Quel savoureux poème! Quel hymne à la gourmandise!

Et si vous voulez la recette des fraises Sarah Bernhardt, une nouveauté, la voici :

Fraises Sarah-Bernhardt.

« Choisir de belles fraises bien mûres, une heure avant de les servir et, après avoir retiré les pédoncules, les dresser sur un pavé de glace ananas. Recouvrir le tout d'une sauce mouseline, entremets rose à la purée de fraises des bois; ajouter quatre ou cinq petits verres de fine champagne et autant de curaçao. »

UN VAUDOIS CHEZ LE GRAND MOGOL

DANS son intéressant *Dictionnaire du Pays de Vaud*, le Dr Levade disait ceci, en parlant du village de Chesalles :

« Chesalles, petit village du cercle de Lucens » district de Moudon, remarquable par l'histoire » de deux frères, Daniel et François Moginié » Le premier est mort à la cour du Grand Mogol, dont il était le chambellan et généralis » sime de l'armée, sous le nom de Prince Didon » et Indus. Il avait laissé une succession de » 200,000 louis (5 millions de francs) à son frère » François, qui partit pour retirer ce riche héritage; mais malheureusement il périt sur le » vaisseau qui le ramenait en Europe avec son